

---

# AVIS AU PUBLIC

---

## Déclaration d'intention

### ***Projet d'usine de production d'hydrogène décarboné à Gonfreville-L'Orcher***

### ***SOCIÉTÉ LHYFE***

---

Une déclaration d'intention a été déposée en préfecture de la Seine-maritime dans le cadre du projet, porté par la société LHYFE, de réaliser une usine de production d'hydrogène décarboné sur un terrain situé sur la commune de Gonfreville-L'Orcher, dans la zone industrialo-portuaire du Havre.

Le projet envisage l'installation de 100 MW d'électrolyse de l'eau permettant de produire 34 tonnes d'hydrogène par jour. La technologie envisagée est une technologie à membrane échangeuse de protons (« Proton Exchange Membrane » ou PEM). Dans ce processus, de l'eau très pure est introduite dans une cellule d'électrolyse PEM qui utilise le courant continu pour produire électro-chimiquement de l'hydrogène pur à haute pression. L'eau est divisée en oxygène et en hydrogène.

Pour obtenir de l'hydrogène décarboné, l'électricité utilisée doit être décarbonée. L'hydrogène est ensuite acheminé vers un sécheur et une unité de désoxygénation pour fournir un flux d'hydrogène pur, utilisable dans les secteurs de l'industrie et de la mobilité.

La principale motivation du projet est d'accompagner la transition énergétique en décarbonant les usages industriels actuels de l'hydrogène et en développant la mobilité décarbonée. La zone portuaire du Havre est, actuellement, un bassin de consommation d'hydrogène gris, obtenu à partir d'énergie fossile. Ainsi, l'utilisation de l'hydrogène pour décarboner les secteurs du transport et de l'industrie sont des défis clés pour participer à la lutte contre le changement climatique.

Cette déclaration d'intention ouvre un droit d'initiative qui permet aux publics, associations agréées, collectivités territoriales ou établissements publics de coopération intercommunale de demander au préfet l'organisation d'une concertation, respectant les modalités prévues par le Code de l'environnement.

Ce document est publié pour consultation :

- sur le site de la préfecture de la Seine-Maritime > onglet "Actions de l'Etat" > Environnement et prévention des risques > Rubrique "Enquêtes Publiques et Consultations du Public" > sous-dossier "Information du Public et Déclarations d'Intention" :

*<https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-et-prevention-des-risques/Enquetes-publiques-et-Consultations-du-public/INFORMATION-DU-PUBLIC-ET-DECLARATIONS-D-INTENTION/LHYFE-a-Gonfreville-l-Orcher>*

- ainsi que sur le site internet du maître d'ouvrage :

*<https://www.registre-numerique.fr/gonfreville-l-orcher>*

Cette information est affichée pendant deux mois aux mairies de :

- Gonfreville-L'Orcher
- Le Havre
- Rogerville
- Harfleur.

Le conseil départemental, la Région ainsi que Le Havre Seine Métropole sont également informés de cette déclaration d'intention.